

FORMATION BREVET FÉDÉRAL 1 MARCHE NORDIQUE

14 et 15 Septembre 2024
Ethic Etape Lac de Maine - ANGERS (49)

49 avenue du Lac de Maine 49000 ANGERS



Formation assurée par Marie BROSSÉLIER (*Marche Nordique Passionnément*)

Renseignements et inscriptions

Comité Régional Sport en Milieu Rural Pays de la Loire

Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland

44103 NANTES

paysdelaloire@sportrural.fr

06 17 65 18 20





Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Sport en Milieu Rural

Formation Marche Nordique

Brevet Fédéral Niveau 1

Samedi 14 et Dimanche 15 Septembre 2024

à Angers (49)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur Madame / Mlle

NOM : Prénom :

Date de naissance : ___/___/___

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Portable : ___/___/___/___/___ Email :

Si adhérent - N° Licence FNSMR :

Association :

Titulaire d'une formation PSC (Premiers Secours) : oui non

Si oui : Date d'obtention du PSC1 ___/___/___ (Joindre copie)

Si non : Suivre une formation (avant ou après pour valider le BF1)

Tarif de la formation

LICENCIES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE A LA FEDERATION NATIONALE SPORT EN MILIEU RURAL - SAISON 2024-2025

150 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

NON LICENCIES SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE A LA FEDERATION NATIONALE SPORT EN MILIEU RURAL

200 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Hébergement : si besoin contacter directement



éthic étapes
LAC DE MAINE
ANGERS

éthic étapes Lac de Maine
49 avenue du Lac de Maine
49000 Angers
T.+33 (0)2 41 22 32 10 - F.+33 (0)2 41 22 32 11
www.ethic-etapes-angers.fr

éthic étapes, tout un état d'esprit !



Nous avons choisi Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable.

Date limite d'inscription : 1^{er} Septembre 2024

Règlement :

- Par chèque à l'ordre du CRSMR Pays de la Loire
- Par virement

Code banque : 15519
Code guichet : 39031

N° de compte : 00023425001
Clé : 61 Code BIC : CMCIFR2A

Banque : CM La Roche sur Yon – agence Molière
Code IBAN : FR76 1551 9390 3100 0234 2500 161

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés (limité à 13 personnes)

Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Validé le tronc commun
- Validé le spécifique Marche Nordique
- Attesté d'un diplôme PSC1 (premiers secours)

Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé quelques jours avant la formation

Le comité régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (*6 personnes minimum*).

En cas d'annulation de la part du comité, le chèque est retourné au stagiaire.

Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...)

Je soussigné(e) M, Mme

autorise le CRSMR Pays de la Loire à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

n'autorise pas le CRSMR Pays de la Loire à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription complété et signé
- Règlement à l'ordre du CRSMR Pays de la Loire
- Licence sportive FNSMR 2024-2025 (si licencié)
- Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1) de moins de 5 ans / possibilité de fournir l'attestation de formation après la formation BFI.

Fait à : Le ___/___/___

Signature



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Sport en Milieu Rural

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Pays de la Loire

Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland

44103 NANTES

Tél : 06 17 65 18 20 - paysdelaloire@sportrural.fr

